BnF Gallica

Vie de Molière, donnée au public par Mr. de Voltaire

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Vie de Molière, donnée au public par Mr. de Voltaire. 1772.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

27

L. m 1435 8.

B.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

VIE

DE MOLIÉRE.

27
Ln 1438
B

VIE

DE

MOLIÈRE,

DONNÉE AU PUBLIC

PAR

M^R. DE VOLTAIRE.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

A LAUSANNE,

CHEZ FRANÇOIS GRASSET & COMP.

M. D. CCLXXII.

VIE DE MOLIÉRE,

Avec de petits ſommaires de ſes piéces.

CEt ouvrage était deſtiné à être imprimé à la tête du MOLIÉRE *in*-4°. *édition de Paris. On pria un homme très connu de faire cette vie & ces courtes analyſes, deſtinées à être placées au devant de chaque piéce. Monſieur* Rouillé, *chargé alors du département de la librairie, donna la préférence à un nommé* la Serre. *C'eſt de quoi on a plus d'un exemple. L'ouvrage de l'infortuné rival de* la Serre *fut imprimé très mal à propos, puiſqu'il ne convenait qu'à l'édition du* Moliére. *On nous a dit que quelques curieux déſiraient une nouvelle édition de cette bagatelle. Nous la donnons malgré la répugnance de l'auteur écraſé par* la Serre.

VIE DE MOLIÉRE.

LE goût de bien des lecteurs pour les choſes frivoles, & l'envie de faire un volume de ce qui ne devrait remplir que peu de pages, ſont cauſe que l'hiſtoire des hommes célèbres eſt preſque toujours gâtée par des détails inutiles, & des contes populaires auſſi faux qu'inſipides. On y ajoute ſouvent des critiques injuſtes de leurs ouvrages. C'eſt ce qui eſt arivé dans l'édition de *Racine* faite à Paris en 1728. On tâchera d'éviter cet écueil dans cette courte hiſtoire de la vie de *Molière*; on ne dira de ſa propre perſonne, que ce qu'on a crû vrai & digne d'être raporté; & on ne hazardera ſur ſes ouvrages rien qui ſoit contraire aux ſentimens du public éclairé.

Jean-Baptiſte Poquelin nâquit à Paris en 1620 dans une maiſon qui ſubſiſte encor ſous les piliers des halles. Son père *Jean-Baptiſte Poquelin*, valet de chambre tapiſſier chez le roi, marchand fripier, & *Anne Boutet* ſa mère, lui donnèrent une éducation trop conforme à leur état, auquel ils le deſtinaient: il reſta juſqu'à quatorze ans dans leur boutique, n'ayant rien apris outre ſon métier, qu'un peu à lire & à écrire. Ses parens obtinrent pour lui la ſurvivance de leur charge chez le roi; mais ſon génie l'apellait ailleurs. On a remarqué que preſque tous ceux qui ſe ſont fait un nom dans les beaux arts, les ont

cultivés malgré leurs parens, & que la nature a toujours été en eux plus forte que l'éducation.

Poquelin avait un grand-père qui aimait la comédie, & qui le menait quelquefois à l'hôtel de Bourgogne. Le jeune homme sentit bientôt une aversion invincible pour sa profession. Son goût pour l'étude se dévelopa; il pressa son grand-père d'obtenir qu'on le mît au collège, & il aracha enfin le consentement de son père, qui le mit dans une pension, & l'envoya externe aux jésuites, avec la répugnance d'un bourgeois, qui croyait la fortune de son fils perdue, s'il étudiait.

Le jeune *Poquelin* fit au collège les progrès qu'on devait atendre de son empressement à y entrer. Il y étudia cinq années; il y suivit le cours des classes d'*Armand de Bourbon* premier prince de *Conti*, qui depuis fut le protecteur des lettres & de *Molière*.

Il y avait alors dans ce collège deux enfans, qui eurent depuis beaucoup de réputation dans le monde. C'était *Chapelle & Bernier*: celui-ci, connu par ses voyages aux Indes; & l'autre, célèbre par quelques vers naturels & aisés, qui lui ont fait d'autant plus de réputation, qu'il ne rechercha pas celle d'auteur.

L'Huillier, homme de fortune, prenait un soin singulier de l'éducation du jeune *Chapelle* son fils naturel; & pour lui donner de l'émulation, il faisait étudier avec lui le jeune *Bernier*, dont les parens étaient mal à leur aise. Au lieu même de donner à son fils naturel un précepteur ordinaire & pris au hazard, comme tant de pères

en uſent avec un fils légitime qui doit porter leur nom, il engagea le célèbre *Gaſſendi* à ſe charger de l'inſtruire.

Gaſſendi, ayant démêlé de bonne heure le génie de *Poquelin*, l'aſſocia aux études de *Chapelle* & de *Bernier*. Jamais plus illuſtre maître n'eut de plus dignes diſciples. Il leur enſeigna ſa philoſophie d'*Epicure*, qui, quoiqu'auſſi fauſſe que les autres, avait au moins plus de méthode & plus de vraiſemblance que celle de l'école, & n'en avait pas la barbarie.

Poquelin continua de s'inſtruire ſous *Gaſſendi*. Au ſortir du collège, il reçut de ce philoſophe les principes d'une morale plus utile que ſa phyſique, & il s'écarta rarement de ces principes dans le cours de ſa vie.

Son père étant devenu infirme & incapable de ſervir, il fut obligé d'exercer les fonctions de ſon emploi auprès du roi. Il ſuivit *Louis XIII* dans Paris. Sa paſſion pour la comédie, qui l'avait déterminé à faire ſes études, ſe réveilla avec force.

Le théâtre commençait à fleurir alors: cette partie des belles-lettres, ſi mépriſée quand elle eſt médiocre, contribue à la gloire d'un état, quand elle eſt perfectionnée.

Avant l'année 1625, il n'y avait point de comédiens fixes à Paris. Quelques farceurs allaient, comme en Italie, de ville en ville. Ils jouaient les piéces de *Hardy*, de *Moncrétien*, ou de *Baltazar Baro*. Ces auteurs leur vendaient leurs ouvrages dix écus piéce.

Pierre Corneille tira le théâtre de la barbarie

& de l'aviliſſement, vers l'année 1630. Ses premières comédies, qui étaient auſſi bonnes pour ſon ſiécle qu'elles ſont mauvaiſes pour le nôtre, furent cauſe qu'une troupe de comédiens s'établit à Paris. Bientôt après, la paſſion du cardinal de *Richelieu* pour les ſpectacles mit le goût de la comédie à la mode; & il y avait plus de ſociétés particuliéres qui repréſentaient alors, que nous n'en voyons aujourd'hui.

Poquelin s'aſſocia avec quelques jeunes gens qui avaient du talent pour la déclamation; ils jouaient au faux-bourg St. Germain & au quartier St. Paul. Cette ſociété éclipſa bientôt toutes les autres; on l'apella *l'illuſtre théâtre*. On voit par une tragédie de ce tems-là, intitulée *Artaxerce*, d'un nommé *Magnon*, & imprimée en 1645, qu'elle fut repréſentée ſur *l'illuſtre théâtre*.

Ce fut alors que *Poquelin*, ſentant ſon génie, ſe réſolut de s'y livrer tout entier, d'être à la fois comédien & auteur, & de tirer de ſes talens de l'utilité & de la gloire.

On ſait que, chez les Athéniens, les auteurs jouaient ſouvent dans leurs piéces, & qu'ils n'étaient point deshonorés pour parler avec grace en public devant leurs concitoyens. Il fut plus encouragé par cette idée, que retenu par les préjugés de ſon ſiécle. Il prit le nom de *Moliere*, & il ne fit en changeant de nom que ſuivre l'exemple des comédiens d'Italie, & de ceux de l'hôtel de Bourgogne. L'un, dont le nom de famille était *le Grand*, s'apellait *Belleville* dans la tragédie, & *Turlupin* dans la farce; d'où

vient le mot de *turlupinage*. *Hugues Gueret* était connu dans les piéces ſérieuſes ſous le nom de *Flèchelles*, dans la farce il jouait toujours un certain rôle qu'on apellait *Gautier-Garguille*. De même, *Arlequin* & *Scaramouche* n'étaient connus que ſous ce nom de théâtre. Il y avait déja eu un comédien apellé *Molière*, auteur de la tragédie de *Polixène*.

Le nouveau *Molière* fut ignoré pendant tout le tems que durèrent les guerres civiles en France: il employa ces années à cultiver ſon talent, & à préparer quelques piéces. Il avait fait un recueil de ſcènes italiennes, dont il faiſait de petites comédies pour les provinces. Ces premiers eſſais très informes tenaient plus du mauvais théâtre italien où il les avait pris, que de ſon génie, qui n'avait pas eu encor l'occaſion de ſe développer tout entier. Le génie s'étend & ſe reſſerre par tout ce qui nous environne. Il fit donc pour la province le *Docteur amoureux*, les *trois Docteurs rivaux*, le *Maître d'Ecole*: ouvrages dont il ne reſte que le titre. Quelques curieux ont conſervé deux piéces de *Molière* dans ce genre; l'une eſt le *Médecin volant*, & l'autre, la *Jalouſie de Barbouille*. Elles ſont en proſe & écrites en entier. Il y a quelques phraſes & quelques incidens de la première, qui nous ſont conſervés dans le *Médecin malgré lui*; & on trouve dans la *Jalouſie de Barbouille* un canevas, quoiqu'informe, du troiſiéme acte de *George Dandin*.

La première pièce régulière en cinq actes qu'il compoſa, fut l'*Etourdi*. Il repréſenta cette co-

médie à Lyon en 1653. Il y avait dans cette ville une troupe de comédiens de campagne, qui fut abandonnée dès que celle de *Molière* parut.

Quelques acteurs de cette ancienne troupe ſe joignirent à *Molière*, & il partit de Lyon pour les états de Languedoc, avec une troupe aſſez complette, compoſée principalement de deux frères nommés *Gros-René*, de *Duparc*, d'un pâtiſſier de la rue St. Honoré, de la *Duparc*, de la *Béjart* & de la *De Brie*.

Le prince de *Conti*, qui tenait les états de Languedoc à Béziers, ſe ſouvint de *Molière* qu'il avait vu au collège; il lui donna une protection diſtinguée. Il joua devant lui l'*Etourdi*, le *Dépit amoureux*, & les *Précieuſes ridicules*.

Cette petite piéce des précieuſes, faite en province, prouve aſſez que ſon auteur n'avait eu en vue que les ridicules des provinciales. Mais il ſe trouva depuis, que l'ouvrage pouvait corriger & la cour & la ville.

Molière avait alors trente-quatre ans; c'eſt l'âge où *Corneille* fit le *Cid*. Il eſt bien dificile de réuſſir avant cet âge dans le genre dramatique, qui exige la connaiſſance du monde & du cœur humain.

On prétend que le prince de *Conti* voulut alors faire *Molière* ſon ſecrétaire, & qu'heureuſement pour la gloire du théâtre français, *Molière* eut le courage de préférer ſon talent à un poſte honorable. Si ce fait eſt vrai, il fait également honneur au prince & au comédien.

Après avoir couru quelque tems toutes les provinces,

vinces, & avoir joué à Grenoble, à Lyon, à Rouen, il vint enfin à Paris en 1658. Le prince de *Conti* lui donna accès auprès de monsieur, frère unique du roi *Louis XIV*; monsieur, le présenta au roi & à la reine-mère. Sa troupe & lui représentèrent la même année devant leurs majestés la tragédie de *Nicomède*, sur un théâtre élevé par ordre du roi dans la salle des gardes du vieux Louvre.

Il y avait depuis quelque tems des comédiens établis à l'hôtel de Bourgogne. Ces comédiens assistèrent au début de la nouvelle troupe. *Molière*, après la représentation de *Nicomède*, s'avança sur le bord du théâtre, & prit la liberté de faire au roi un discours, par lequel il remerciait sa majesté de son indulgence, & louait adroitement les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, dont il devait craindre la jalousie: il finit en demandant la permission de donner une piéce d'un acte, qu'il avait joué en province.

La mode de représenter ces petites farces après de grandes piéces était perdue à l'hôtel de Bourgogne. Le roi agréa l'ofre de *Molière*; & l'on joua dans l'instant le *docteur amoureux*. Depuis ce tems l'usage a toujours continué de donner de ces piéces d'un acte, ou de trois, après les piéces de cinq.

On permit à la troupe de *Molière* de s'établir à Paris; ils s'y fixèrent, & partagèrent le théâtre du petit Bourbon avec les comédiens italiens, qui en étaient en possession depuis quelques années.

La troupe de *Molière* jouait sur le théâtre les

mardis, les jeudis & les ſamedis, & les Italiens les autres jours.

La troupe de l'hôtel de Bourgogne ne jouait auſſi que trois fois la ſemaine, excepté lorſqu'il y avait des piéces nouvelles.

Dès-lors la troupe de *Molière* prit le titre de *la troupe de monſieur*, qui était ſon protecteur. Deux ans après, en 1660, il leur acorda la ſalle du palais-royal. Le cardinal de *Richelieu* l'avait fait bâtir pour la repréſentation de *Mirame* tragédie, dans laquelle ce miniſtre avait compoſé plus de cinq cents vers. Cette ſalle eſt auſſi mal conſtruite que la piéce pour laquelle elle fut bâtie; & je ſuis obligé de remarquer à cette ocaſion, que nous n'avons aujourd'hui aucun théâtre ſuportable; c'eſt une barbarie gothique, que les Italiens nous reprochent avec raiſon. Les bonnes piéces ſont en France, & les belles ſalles en Italie.

La troupe de *Molière* eut la jouiſſance de cette ſalle juſqu'à la mort de ſon chef. Elle fut alors acordée à ceux qui eurent le privilège de l'opéra, quoique ce vaiſſeau ſoit moins propre encor pour le chant, que pour la déclamation.

Depuis l'an 1658 juſqu'à 1673, c'eſt-à-dire en quinze années de tems, il donna toutes ſes piéces, qui ſont au nombre de trente. Il voulut jouer dans le tragique, mais il n'y réuſſit pas; il avait une volubilité dans la voix, & une eſpèce de hoquet, qui ne pouvait convenir au genre ſérieux, mais qui rendait ſon jeu comique plus plaiſant. La femme d'un des meilleurs

comédiens, que nous ayons eu, a donné ce portrait-ci de *Molière*.

„ Il n'était ni trop gras, ni trop maigre; il
„ avait la taille plus grande que petite, le port
„ noble, la jambe belle; il marchait gravement,
„ avait l'air très ſérieux, le nez gros, la bou-
„ che grande, les lèvres épaiſſes, le teint brun,
„ les ſourcils noirs & forts, & les divers mou-
„ vemens qu'il leur donnait lui rendaient la phy-
„ ſionomie extrêmement comique. A l'égard de
„ ſon caractère, il était doux, complaiſant,
„ généreux; il aimait fort à haranguer; & quand
„ il liſait ſes piéces aux comédiens, il voulait
„ qu'ils y amenaſſent leurs enfans, pour tirer
„ des conjectures de leur mouvement naturel.

Molière ſe fit dans Paris un très grand nombre de partiſans, & preſque autant d'ennemis. Il acoutuma le public, en lui faiſant connaître la bonne comédie, à le juger lui-même très ſévérement. Les mêmes ſpectateurs, qui aplaudiſſaient aux piéces médiocres des autres auteurs, relevaient les moindres défauts de *Molière* avec aigreur. Les hommes jugent de nous par l'atente qu'ils en ont conçue; & le moindre défaut d'un auteur célèbre, joint avec les malignités du public, ſufit pour faire tomber un bon ouvrage. Voila pourquoi *Britannicus* & les *plaideurs* de monſieur *Racine* furent ſi mal reçus; voila pourquoi l'*avare*, le *miſantrope*, les *femmes ſavantes*, l'*école des femmes* n'eurent d'abord aucun ſuccès.

Louis XIV, qui avait un goût naturel & l'eſprit très juſte, ſans l'avoir cultivé, ramena ſous

vent par ſon aprobation la cour & la ville aux piéces de *Molière*. Il eût été plus honorable pour la nation, de n'avoir pas beſoin des déciſions de ſon maître pour bien juger. *Molière* eut des ennemis cruels, ſurtout les mauvais auteurs du tems, leurs protecteurs, & leurs cabales : ils ſuſcitèrent contre lui les dévots ; on lui imputa des livres ſcandaleux ; on l'acuſa d'avoir joué des hommes puiſſans, tandis qu'il n'avait joué que les vices en général; & il eût ſucombé ſous ces acuſations, ſi ce même roi, qui encouragea & qui ſoutint *Racine* & *Deſpréaux*, n'eût pas auſſi protégé *Molière*.

Il n'eut à la vérité qu'une penſion de mille livres, & ſa troupe n'en eut qu'une de ſept. La fortune, qu'il fit par le ſuccès de ſes ouvrages, le mit en état de n'avoir rien de plus à ſouhaiter : ce qu'il retirait du théâtre, avec ce qu'il avait placé, allait à trente mille livres de rente; ſomme qui, en ce tems-là, faiſait preſque le double de la valeur réelle de pareille ſomme d'aujourd'hui.

Le crédit, qu'il avait auprès du roi, paraît aſſez par le canonicat qu'il obtint pour le fils de ſon médecin. Ce médecin s'apellait *Mauvilain*. Tout le monde ſait qu'étant un jour au dîné du roi : *Vous avez un médecin*, dit le roi à Molière, *que vous fait-il ? Sire*, répondit Molière, *nous cauſons enſemble, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, & je guéris.*

Il faiſait de ſon bien un uſage noble & ſage : il recevait chez lui des hommes de la meilleure compagnie, les *Chapelles*, les *Jonſacs*, les *Des-*

Barreaux &c., qui joignaient la volupté & la philoſophie. Il avait une maiſon de campagne à Auteuil, où il ſe délaſſait ſouvent avec eux des fatigues de ſa profeſſion, qui ſont bien plus grandes qu'on ne penſe. Le maréchal de *Vivonne*, connu par ſon eſprit, & par ſon amitié pour *Deſpréaux*, allait ſouvent chez *Molière*, & vivait avec lui comme *Lélius* avec *Térence*. Le grand *Condé* exigeait de lui qu'il le vînt voir ſouvent, & diſait qu'il trouvait toujours à aprendre dans ſa converſation.

Molière employait une partie de ſon revenu en libéralités, qui allaient beaucoup plus loin que ce qu'on apelle dans d'autres hommes, *des charités*. Il encourageait ſouvent par des préſens conſidérables de jeunes auteurs qui marquaient du talent : c'eſt peut-être à *Molière* que la France doit *Racine*. Il engagea le jeune *Racine*, qui ſortait du Port-royal, à travailler pour le théâtre dès l'âge de dix-neuf ans. Il lui fit compoſer la tragédie de *Théagène & Cariclée* ; & quoique cette piéce fût trop faible pour être jouée, il fit préſent au jeune auteur de cent louis, & lui donna le plan des *frères ennemis*.

Il n'eſt peut-être pas inutile de dire, qu'environ dans le même tems, c'eſt-à-dire en 1661, *Racine* ayant fait une ode ſur le mariage de *Louis XIV*, monſieur *Colbert* lui envoya cent louis au nom du roi.

Il eſt très triſte pour l'honneur des lettres, que *Molière & Racine* ayent été brouillés depuis ; de ſi grands génies ; dont l'un avait été le bienfaiteur de l'autre, devaient être toujours amis.

Il éleva & il forma un autre homme, qui par la ſupériorité de ſes talens, & par les dons ſinguliers qu'il avait reçus de la nature, mérite d'être connu de la poſtérité. C'était le comédien *Baron*, qui a été unique dans la tragédie & dans la comédie. *Molière* en prit ſoin comme de ſon propre fils.

Un jour *Baron* vint lui annoncer qu'un comédien de campagne, que la pauvreté empêchait de ſe préſenter, lui demandait quelque léger ſecours pour aller joindre ſa troupe. *Molière* ayant ſu que c'était un nommé *Mondorge*, qui avait été ſon camarade, demanda à *Baron* combien il croyait qu'il falait lui donner? Celui-ci répondit au hazard: *Quatre piſtoles. Donnez-lui quatre piſtoles pour moi*, lui dit Molière, *en voila vingt qu'il faut que vous lui donniez pour vous*; & il joignit à ce préſent celui d'un habit magnifique. Ce ſont de petits faits, mais ils peignent le caractère.

Un autre trait mérite plus d'être raporté. Il venait de donner l'aumône à un pauvre. Un inſtant après, le pauvre court après lui, & lui dit: *Monſieur, vous n'aviez peut-être pas deſſein de me donner un louis d'or, je viens vous le rendre. Tien, mon ami*, dit Molière, *en voila un autre*; & il s'écria: *Où la vertu va-t-elle ſe nicher!* Exclamation qui peut faire voir qu'il réfléchiſſait ſur tout ce qui ſe préſentait à lui, & qu'il étudiait partout la nature en homme qui la voulait peindre.

Molière, heureux par ſes ſuccès & par ſes protecteurs, par ſes amis & par ſa fortune, ne le

fut pas dans ſa maiſon. Il avait épouſé en 1661 une jeune fille, née de la *Béjard* & d'un gentilhomme nommé *Modène*. On diſait que *Molière* en était le père: le ſoin, avec lequel on avait répandu cette calomnie, fit que pluſieurs perſonnes prirent celui de la réfuter. On prouva que *Molière* n'avait connu la mère qu'après la naiſſance de cette fille. La diſproportion d'âge, & les dangers auxquels une comédienne jeune & belle eſt expoſée, rendirent ce mariage malheureux; & *Molière*, tout philoſophe qu'il était d'ailleurs, eſſuya dans ſon domeſtique les dégoûts, les amertumes, & quelquefois les ridicules, qu'il avait ſi ſouvent joués ſur le théâtre. Tant il eſt vrai que les hommes, qui ſont au-deſſus des autres par les talens, s'en raprochent preſque toûjours par les faibleſſes. Car pourquoi les talens nous mettraient-ils au-deſſus de l'humanité?

La dernière piéce qu'il compoſa fut le *malade imaginaire*. Il y avait quelque tems que ſa poitrine était ataquée, & qu'il crachait quelquefois du ſang. Le jour de la troiſiéme repréſentation, il ſe ſentit plus incommodé qu'auparavant: on lui conſeilla de ne point jouer; mais il voulut faire un éfort ſur lui-même, & cet éfort lui coûta la vie.

Il lui prit une convulſion en prononçant *juro*, dans le divertiſſement de la réception du *malade imaginaire*. On le raporta mourant chez lui, rue de Richelieu. Il fut aſſiſté quelques momens par deux de ces ſœurs religieuſes qui viennent quêter à Paris pendant le carême, & qu'il logeait chez lui. Il mourut entre leurs bras,

étoufé par le fang qui lui fortait par la bouche, le 17 Février 1673, âgé de cinquante-trois ans. Il ne laiſſa qu'une fille, qui avait beaucoup d'eſprit. Sa veuve épouſa un comédien nommé *Guérin*.

Le malheur qu'il avait eu de ne pouvoir mourir avec les ſecours de la religion, & la prévention contre la comédie, déterminèrent *Harlay de Chanvalon* archevêque de Paris, ſi connu par ſes intrigues galantes, à refuſer la ſépulture à *Molière*. Le roi le regrettait; & ce monarque, dont il avait été le domeſtique & le penſionnaire, eut la bonté de prier l'archevêque de Paris de le faire inhumer dans une égliſe. Le curé de St. Euſtache, ſa paroiſſe, ne voulut pas s'en charger. La populace qui ne connaiſſait dans *Molière* que le comédien, & qui ignorait qu'il avait été un excellent auteur, un philoſophe, un grand homme en ſon genre, s'atroupa en foule à la porte de ſa maiſon le jour du convoi: ſa veuve fut obligée de jetter de l'argent par les fenêtres; & ces miſérables qui auraient, ſans ſavoir pourquoi, troublé l'enterrement, acompagnèrent le corps avec reſpect.

La dificulté qu'on fit de lui donner la ſépulture, & les injuſtices qu'il avait eſſuyées pendant ſa vie, engagèrent le fameux père *Bouhours* à compoſer cette eſpèce d'épitaphe, qui de toutes celles qu'on fit pour *Molière* eſt la ſeule qui mérite d'être raportée, & la ſeule qui ne ſoit pas dans cette fauſſe & mauvaiſe hiſtoire qu'on a miſe juſqu'ici au-devant de ſes ouvrages.

Tu réformas & la ville & la cour ;
Mais quelle en fut la récompenſe ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaiſſance.
Il leur falut un comédien
Qui mit à les polir ſa gloire & ſon étude;
Mais, Molière, à ta gloire il ne manquerait rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis ſi bien,
Tu les avais repris de leur ingratitude.

Non-ſeulement j'ai omis dans cette vie de *Molière* les contes populaires touchant *Chapelle* & ſes amis ; mais je ſuis obligé de dire, que ces contes adoptés par *Grimareſt* ſont très faux. Le feu duc de *Sulli*, le dernier prince de *Vendôme*, l'abbé de *Chaulieu*, qui avaient beaucoup vécu avec *Chapelle*, m'ont aſſuré que toutes ces hiſtoriettes ne méritaient aucune créance.

L'ÉTOURDI OU LES CONTRE-TEMS,

Comédie en vers & en cinq actes, jouée d'abord à Lyon en 1653, *& à Paris au mois de Décembre* 1658, *ſur le théâtre du petit Bourbon.*

CEtte piéce eſt la première comédie que *Molière* ait donnée à Paris: elle eſt compoſée de pluſieurs petites intrigues aſſez indépendantes les unes des autres; c'était le goût du théâtre italien & eſpagnol, qui s'était introduit à Paris.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Les comédies n'étaient alors que des tiſſus d'avantures ſingulières, où l'on n'avait guères ſongé à peindre les mœurs. Le théâtre n'était point, comme il le doit être, la repréſentation de la vie humaine. La coutume humiliante pour l'humanité, que les hommes puiſſans avaient pour lors, de tenir des fous auprès d'eux, avait infecté le théâtre ; on n'y voyait que de vils boufons, qui étaient les modèles de nos *Jodelets* ; & on ne repréſentait que le ridicule de ces miſérables, au lieu de jouer celui de leurs maîtres. La bonne comédie ne pouvait être connue en France, puiſque la ſociété & la galanterie, ſeules ſources du bon comique, ne faiſaient que d'y naître. Ce loiſir, dans lequel les hommes rendus à eux-mêmes ſe livrent à leur caractère & à leur ridicule, eſt le ſeul tems propre pour la comédie ; car c'eſt le ſeul où ceux qui ont le talent de peindre les hommes ayent l'ocaſion de les bien voir, & le ſeul pendant lequel les ſpectacles puiſſent être fréquentés aſſiduement. Auſſi ce ne fut qu'après avoir bien vu la cour & Paris, & bien connu les hommes, que *Molière* les repréſenta avec des couleurs ſi vrayes & ſi durables.

Les connaiſſeurs ont dit, que l'*étourdi* devrait ſeulement être intitulé *les contre-tems*. Lélie, en rendant une bourſe qu'il a trouvée, en ſecourant un homme qu'on ataque, fait des actions de généroſité, plutôt que d'étourderie. Son valet paraît plus étourdi que lui, puiſqu'il n'a preſque jamais l'atention de l'avertir de ce qu'il veut faire. Le dénouement, qui a trop ſouvent été l'écueil de *Molière*, n'eſt pas meilleur ici que dans ſes

autres piéces : cette faute eſt plus inexcuſable dans une piéce d'intrigue, que dans une comédie de caractère.

On eſt obligé de dire (& c'eſt principalement aux étrangers qu'on le dit) que le ſtile de cette piéce eſt faible & négligé, & que ſurtout il y a beaucoup de fautes contre la langue. Non-ſeulement il ſe trouve dans les ouvrages de cet admirable auteur, des vices de conſtruction, mais auſſi pluſieurs mots impropres & ſurannés. Trois des plus grands auteurs du ſiécle de *Louis XIV*, *Molière*, *la Fontaine*, & *Corneille*, ne doivent être lus qu'avec précaution par raport au langage. Il faut que ceux qui aprennent notre langue dans les écrits des auteurs célèbres, y diſcernent ces petites fautes, & qu'ils ne les prennent pas pour des autorités.

Au reſte, l'*étourdi* eut plus de ſuccès que le *miſantrope*, *l'avare* & *les femmes ſavantes* n'en eurent depuis. C'eſt qu'avant l'*étourdi* on ne connaiſſait pas mieux, & que la réputation de *Molière* ne faiſait pas encor d'ombrage. Il n'y avait alors de bonne comédie au théâtre français que le *menteur*.

LE DÉPIT AMOUREUX,

Comédie en vers & en cinq actes, repréſentée au théâtre du petit Bourbon en 1658.

LE *dépit amoureux* fut joué à Paris, immédiatement après l'*étourdi*. C'eſt encor une piéce d'intrigue, mais d'un autre genre que la précédente. Il n'y a qu'un ſeul nœud dans le *dépit amoureux*. Il eſt vrai qu'on a trouvé le déguiſement d'une fille en garçon peu vraiſemblable. Cette intrigue a le défaut d'un roman, ſans en avoir l'intérêt; & le cinquième acte, employé à débrouiller ce roman, n'a paru ni vif, ni comique. On a admiré dans le *dépit amoureux* la ſcène de la brouillerie & du racommodement d'*Eraſte* & de *Lucile*. Le ſuccès eſt toujours aſſuré, ſoit en tragique, ſoit en comique, à ces ſortes de ſcènes qui repréſentent la paſſion la plus chère aux hommes dans la circonſtance la plus vive. La petite ode d'Horace, *Donec gratus eram tibi*, a été regardée comme le modèle de ces ſcènes, qui ſont enfin devenues des lieux-communs.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES,

Comédie en un acte & en prose, jouée d'abord en province, & représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre du petit Bourbon, au mois de Novembre 1659.

LOrsque *Molière* donna cette comédie, la fureur du bel-esprit était plus que jamais à la mode. *Voiture* avait été le premier en France qui avait écrit avec cette galanterie ingénieuse, dans laquelle il est si dificile d'éviter la fadeur & l'afectation. Ses ouvrages, où il se trouve quelques vrayes beautés avec trop de faux-brillans, étaient les seuls modèles; & presque tous ceux qui se piquaient d'esprit n'imitaient que ses défauts. Les romans de mademoiselle *Scudéri* avaient achevé de gâter le goût : il régnait dans la plûpart des conversations un mélange de galanterie guindée, de sentimens romanesques & d'expressions bizarres, qui composaient un jargon nouveau, inintelligible & admiré. Les provinces, qui outrent toutes les modes, avaient encor renchéri sur ce ridicule : les femmes qui se piquaient de cette espèce de bel-esprit, s'apellaient *précieuses*; ce nom, si décrié depuis par la piéce de *Molière*, était alors honorable; & *Molière* même dit dans sa préface, qu'il a beaucoup de respect pour *les véritables précieuses*, & qu'il n'a voulu jouer que les fausses.

Cette petite piéce, faite d'abord pour la province, fut aplaudie à Paris, & jouée quatre mois de ſuite. La troupe de *Molière* fit doubler pour la première fois le prix ordinaire, qui n'était alors que dix ſols au parterre.

Dès la première repréſentation, *Ménage*, homme célèbre dans ce tems-là, dit au fameux Chapelain: *nous adorions vous & moi toutes les ſotiſes qui viennent d'être ſi bien critiquées; croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré.* Du moins c'eſt ce que l'on trouve dans le *Ménagiana;* & il eſt aſſez vraiſemblable que *Chapelain*, homme alors très eſtimé, & cependant le plus mauvais poëte qui ait jamais été, parlait lui-mème le jargon des *précieuſes ridicules* chez madame de *Longueville*, qui préſidait, à ce que dit le cardinal de *Retz*, à ces combats ſpirituels dans leſquels on était parvenu à ne ſe point entendre.

La piéce eſt ſans intrigue & toute de caractère. Il y a très peu de défauts contre la langue, parce que lorſqu'on écrit en proſe, on eſt bien plus maître de ſon ſtile; & parce que *Molière*, ayant à critiquer le langage des beaux-eſprits du tems, châtia le ſien davantage. Le grand ſuccès de ce petit ouvrage lui atira des critiques, que l'*étourdi* & *le dépit amoureux* n'avaient pas eſſuyées. Un certain *Antoine Bodeau* fit *les véritables précieuſes*; on parodia la piéce de *Molière:* mais toutes ces critiques & ces parodies ſont tombées dans l'oubli qu'elles méritaient.

On ſait qu'à une repréſentation des *précieuſes ridicules*, un vieillard s'écria du milieu du

parterre: *courage, Molière, voila la bonne comédie.* On eut honte de ce ſtile afecté, contre lequel *Molière* & *Deſpréaux* ſe ſont toujours élevés. On commença à ne plus eſtimer que le naturel; & c'eſt peut-être l'époque du bon goût en France.

L'envie de ſe diſtinguer a ramené depuis le ſtile des *précieuſes*; on le retrouve encor dans pluſieurs livres modernes. L'un (*a*), en traitant ſérieuſement de nos loix, apelle un exploit, *un compliment timbré.* L'autre (*b*), écrivant à une maîtreſſe en l'air, lui dit: *votre nom eſt écrit en groſſes lettres ſur mon cœur... Je veux vous faire peindre en Iroquoiſe, mangeant une demi-douzaine de cœurs par amuſement.* Un troiſième (*c*) apelle un cadran au ſoleil, *un greſier ſolaire*; une groſſe rave, *un phénomène potager.* Ce ſtile a reparu ſur le théâtre même, où *Molière* l'avait ſi bien tourné en ridicule. Mais la nation entière a marqué ſon bon goût, en mépriſant cette afectation dans des auteurs que d'ailleurs elle eſtimait.

(*a*) Toureil.
(*c*) Fontenelle.
(*b*) La Motte.

LE COCU IMAGINAIRE,

Comédie en un acte & en vers, repréſentée à Paris le 28 May 1660.

LE *cocu imaginaire* fut joué quarante fois de ſuite, quoique dans l'été, & pendant que le mariage du roi retenait toute la cour hors de Paris. C'eſt une piéce en un acte, où il entre un peu de caractère, & dont l'intrigue eſt comique par elle-méme. On voit que *Molière* perfectionna ſa manière d'écrire, par ſon ſéjour à Paris. Le ſtile du *cocu imaginaire* l'emporte beaucoup ſur celui de ſes premières piéces en vers; on y trouve bien moins de fautes de langage. Il eſt vrai qu'il y a quelques groſſiéretés:

La bière eſt un ſéjour par trop mélancolique,
Et trop mal-ſain pour ceux qui craignent la colique.

Il y a des expreſſions qui ont vieilli. Il y a auſſi des termes que la politeſſe a bannis aujourd'hui du théatre, comme, *carogne*, *cocu*, &c.

Le dénouement, que fait *Villebrequin*, eſt un des moins bien ménagés & des moins heureux de *Molière*. Cette piéce eut le ſort des bons ouvrages, qui ont & de mauvais cenſeurs & de mauvais copiſtes. Un nommé *Donneau* fit jouer à l'hôtel de Bourgogne *la cocue imaginaire*, à la fin de 1661.

DON

DON GARCIE DE NAVARRE
OU LE PRINCE JALOUX,

Comédie héroïque en vers & en cinq actes, repréſentée pour la premiére fois le 4 Fevrier 1661.

Moliére joua le rôle de *Don Garcie*, & ce fut par cette piéce qu'il aprit qu'il n'avait point de talent pour le ſérieux, comme acteur. La piéce & le jeu de *Moliere* furent très mal reçus. Cette piéce, imitée de l'eſpagnol, n'a jamais été rejouée depuis ſa chûte. La réputation naiſſante de *Moliere* ſoufrit beaucoup de cette diſgrace, & ſes ennemis triomphérent quelque tems. *Don Garcie* ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur.

L'ÉCOLE DES MARIS,

Comédie en vers & en trois actes, repréſentée à Paris le 24 *Juin* 1661.

Il y a grande aparence que *Moliere* avait au moins les canevas de ces premieres piéces déja préparés, puiſqu'elles ſe ſuccédérent en ſi peu de tems.

L'école des maris afermit pour jamais la réputation de *Molière.* C'eſt une piéce de caractère & d'intrigue. Quand il n'aurait fait que ce ſeul ouvrage, il eût pu paſſer pour un excellent auteur comique.

On a dit que l'*école des maris* était une copie des *Adelphes* de *Térence:* ſi cela était, *Molière* eût plus mérité l'éloge d'avoir fait paſſer en France le bon goût de l'ancienne Rome, que le reproche d'avoir dérobé ſa piéce. Mais les *Adelphes* ont fourni tout au plus l'idée de l'*école des maris.* Il y a dans les *Adelphes* deux vieillards de diférente humeur, qui donnent chacun une éducation diférente aux enfans qu'ils élèvent; il y a de même dans l'*école des maris* deux tuteurs, dont l'un eſt ſévère, & l'autre indulgent: voila toute la reſſemblance. Il n'y a preſque point d'intrigue dans les *Adelphes;* celle de l'*école des maris* eſt fine, intéreſſante & comique. Une des femmes de la piéce de *Térence*, qui devrait faire le perſonage le plus intéreſſant, ne paraît ſur le théâtre que pour acoucher. L'*Iſabelle* de *Molière* ocupe preſque toujours la ſcène avec eſprit & avec grace, & mêle quelquefois de la bienſéance, même dans les tours qu'elle joue à ſon tuteur. Le dénouement des *Adelphes* n'a nulle vraiſemblance; il n'eſt point dans la nature, qu'un vieillard qui a été ſoixante ans chagrin, ſévère & avare, devienne tout-à-coup gai, complaiſant & libéral. Le dénouement de l'*école des maris* eſt le meilleur de toutes les piéces de *Molière.* Il eſt vraiſemblable, naturel, tiré du fond de l'intrigue; & ce qui vaut bien autant, il eſt extrê-

ment comique. Le ſtile de *Térence* eſt pur, ſentencieux, mais un peu froid; comme *Céſar*, qui excellait en tout; le lui a reproché. Celui de *Moliere* dans cette piéce eſt plus châtié que dans les autres. L'auteur français égale preſque la pureté de la diction de *Térence*, & le paſſe de bien loin dans l'intrigue, dans le caractère, dans le dénouement, dans la plaiſanterie.

LES FACHEUX,

Comédie en vers & en trois actes, repréſentée à Vaux devant le roi, au mois d'Août, & à Paris ſur le théâtre du palais-royal, le 4 Novembre de la même année 1661.

Nicolas Fouquet, dernier ſurintendant des finances, engagea *Moliere* à compoſer cette comédie pour la fameuſe fête qu'il donna au roi & à la reine-mère, dans ſa maiſon de Vaux, aujourd'hui apellée *Villars*. Molière n'eut que quinze jours pour ſe préparer. Il avait déja quelques ſcènes détachées toutes prêtes; il y en ajouta de nouvelles, & en compoſa cette comédie, qui fut, comme il le dit dans la préface faite, apriſe & repréſentée en moins de quinze jours. Il n'eſt pas vrai, comme le prétend *Grimareſt*, auteur d'une vie de *Moliere*, que le roi lui eût alors fourni lui-même le caractère du chaſſeur. *Moliere* n'avait point encore auprès du roi un accès aſſez libre: de plus, ce n'était pas ce prince qui don-

nait la fête, c'était *Fouquet*; & il falait ménager au roi le plaiſir de la ſurpriſe.

Cette piéce fit au roi un plaiſir extrême, quoique les balets des intermèdes fuſſent mal inventés & mal exécutés. *Paul Péliſſon*, homme célèbre dans les lettres, compoſa le prologue en vers à la louange du roi. Ce prologue fut très aplaudi de toute la cour, & plut beaucoup à *Louis XIV*. Mais celui qui donna la fête, & l'auteur du prologue, furent tous deux mis en priſon peu de tems après. On les voulait même arêter au milieu de la fête. Triſte exèmple de l'inſtabilité des fortunes de cour.

Les *fâcheux* ne ſont pas le premier ouvrage en ſcènes abſolument détachées, qu'on ait vu ſur notre théâtre. Les *viſionnaires* de *Deſmarets* étaient dans ce goût, & avaient eu un ſuccès ſi prodigieux, que tous les beaux-eſprits du tems de *Deſmarets* l'apellaient l'*inimitable comédie*. Le goût du public s'eſt tellement perfectionné depuis, que cette comédie ne paraît aujourd'hui inimitable que par ſon extrême impertinence. Sa vieille réputation fit que les comédiens oſèrent la jouer en 1719, mais ils ne purent jamais l'achever. Il ne faut pas craindre que les *fâcheux* tombent dans le même décri. On ignorait le théâtre du tems de *Deſmarets*. Les auteurs étaient outrés en tout, parce qu'ils ne connaiſſaient point la nature. Ils peignaient au hazard des caractères chimériques. Le faux, le bas, le giganteſque, dominaient partout. *Molière* fut le premier qui fit ſentir le vrai, & par conſéquent le beau. Cette piéce le fit connaître

plus particuliérement de la cour & du maître; & lorſque, quelque tems après, *Molière* donna cette piéce à St. Germain, le roi lui ordonna d'y ajouter la ſcène du chaſſeur. On prétend que ce chaſſeur était le comte de *Soyecourt*. *Molière*, qui n'entendait rien au jargon de la chaſſe, pria le comte de *Soyecourt* lui-même, de lui indiquer les termes dont il devait ſe ſervir.

L'ÉCOLE DES FEMMES,

Comédie en vers & en cinq actes, repréſentée à Paris ſur le théâtre du palais-royal, le 26 Décembre 1662.

LE théâtre de *Molière*, qui avait donné naiſſance à la bonne comédie, fut abandonné la moitié de l'année 1661, & toute l'année 1662, pour certaines farces moitié italiennes, moitié françaiſes, qui furent alors acréditées par le retour d'un fameux pantomime italien, connu ſous le nom de *Scaramouche*. Les mêmes ſpectateurs, qui aplaudiſſaient ſans réſerve à ces farces monſtrueuſes, ſe rendirent dificiles pour l'*école des femmes*, piéce d'un genre tout nouveau, laquelle, quoique toute en récits, eſt ménagée avec tant d'art, que tout paraît être en action.

Elle fut très ſuivie & très critiquée, comme le dit la gazette de *Loret*:

Piéce qu'en plusieurs lieux on fronde,
Mais où pourtant va tant de monde,
Que jamais sujet important
Pour le voir n'en atira tant.

Elle passe pour être inférieure en tout à l'*école des maris*, & surtout dans le dénouement, qui est aussi *postiche* dans *l'école des femmes*, qu'il est bien amené dans l'*école des maris*. On se révolta généralement contre quelques expressions qui paraissent indignes de *Molière*; on désaprouva *le corbillon*, *la tarte à la crême*, *les enfans faits par l'oreille*. Mais aussi les connaisseurs admirèrent avec quelle adresse *Molière* avait su atacher & plaire pendant cinq actes, par la seule confidence d'*Horace* au vieillard, & par de simples récits. Il semblait qu'un sujet ainsi traité ne dût fournir qu'un acte. Mais c'est le caractère du vrai génie, de répandre sa fécondité sur un sujet stérile, & de varier ce qui semble uniforme. On peut dire en passant, que c'est là le grand art des tragédies de l'admirable *Racine*.

LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES,

Petite piéce en un acte & en proſe, repréſentée à Paris ſur le théâtre du palais-royal, le premier Juin 1663.

C'Eſt le premier ouvrage de ce genre qu'on connaiſſe au théâtre. C'eſt proprement un dialogue, & non une comédie. *Molière* y fait plus la ſatyre de ſes cenſeurs, qu'il ne défend les endroits faibles de l'*école des femmes*. On convient qu'il avait tort de vouloir juſtifier *la tarte à la crème*, & quelques autres baſſeſſes de ſtile qui lui étaient échapées; mais ſes ennemis avaient plus grand tort de ſaiſir ces petits défauts pour condamner un bon ouvrage.

Bourſault crut ſe reconnaître dans le portrait de *Liſidas*. Pour s'en venger, il fit jouer à l'hôtel de Bourgogne une petite piéce dans le goût de la *critique de l'école des femmes*, intitulée: *le portrait du peintre*, ou *la contre-critique*.

L'IMPROMPTU DE VERSAILLES,

Petite piéce en un acte & en proſe, repréſentée à Verſailles le 14 *Octobre* 1663, *& à Paris le* 4 *Novembre de la même année.*

Molière fit ce petit ouvrage en partie pour ſe juſtifier devant le roi de pluſieurs calomnies, & en partie pour répondre à la piéce de *Bourſault*. C'eſt une ſatyre cruelle & outrée. *Bourſault* y eſt nommé par ſon nom. La licence de l'ancienne comédie grecque n'allait pas plus loin. Il eût été de la bienſéance & de l'honnêteté publique, de ſuprimer la ſatyre de *Bourſault* & celle de *Molière*. Il eſt honteux que les hommes de génie & de talent s'expoſent par cette petite guerre à être la riſée des ſots. Il n'eſt permis de s'adreſſer aux perſonnes que quand ce ſont des hommes publiquement deshonorés, commme *Rolet* & *Waſp*. *Molière* ſentit d'ailleurs la faibleſſe de cette petite comédie, & ne la fit point imprimer.

LA PRINCESSE D'ÉLIDE

OU

LES PLAISIRS DE L'ISLE ENCHANTÉE,

Repréſentée le 7 May 1664, *à Verſailles, à la grande fête que le roi donna aux reines.*

LEs fêtes, que *Louis XIV* donna dans ſa jeuneſſe, méritent d'entrer dans l'hiſtoire de ce monarque, non-ſeulement par les magnificences ſingulières, mais encor par le bonheur qu'il eut d'avoir des hommes célèbres en tous genres, qui contribuaient en même tems à ſes plaiſirs, à la politeſſe, & à la gloire de la nation. Ce fut à cette fête, connue ſous le nom de l'*iſle enchantée*, que *Molière* fit jouer *la princeſſe d'Elide*, comédie-ballet en cinq actes. Il n'y a que le premier acte & la premiere ſcène du ſecond, qui ſoient en vers; *Molière*, preſſé par le tems, écrivit le reſte en proſe. Cette piéce réuſſit beaucoup dans une cour qui ne reſpirait que la joye, & qui au milieu de tant de plaiſirs ne pouvait critiquer avec ſévérité un ouvrage fait à la hate pour embellir la fête.

On a depuis repréſenté la *princeſſe d'Elide* à Paris; mais elle ne put avoir le même ſuccès, dépouillée de tous ſes ornemens & des circonſtances heureuſes qui l'avaient ſoutenue. On joua la

même année la comédie de *la mère coquette* du célèbre *Quinault*; c'était presque la seule bonne comédie qu'on eut vue en France, hors les piéces de *Molière*, & elle dut lui donner de l'émulation. Rarement les ouvrages faits pour des fêtes réussissent-ils au théâtre de Paris. Ceux à qui la fête est donnée sont toujours indulgens : mais le public libre est toujours sévère. Le genre sérieux & galant n'était pas le génie de *Molière*; & cette espèce de poéme n'ayant ni le plaisant de la comédie, ni les grandes passions de la tragédie, tombe presque toujours dans l'insipidité.

LE MARIAGE FORCÉ,

Petite piéce en prose & en un acte, représentée au Louvre le 24 Janvier 1664, *& au théâtre du palais-royal le* 15 *Décembre de la même année.*

C'Est une de ces petites farces de *Molière*, qu'il prit l'habitude de faire jouer après les piéces en cinq actes. Il y a dans celle-ci quelques scènes tirées du théâtre italien. On y remarque plus de boufonnerie que d'art & d'agrément. Elle fut acompagnée au Louvre d'un petit ballet, où *Louis XIV* dansa.

L'AMOUR MÉDECIN,

Petite comédie en un acte & en proſe, repréſentée à Verſailles le 15 *Septembre* 1665, *& ſur le théatre du palais-royal le* 22 *du même mois.*

L'Amour médecin eſt un impromptu, fait pour le roi en cinq jours de tems : cependant cette petite piéce eſt d'un meilleur comique que *le mariage forcé.* Elle fut acompagnée d'un prologue en muſique, qui eſt l'une des premières compoſitions de *Lulli.*

C'eſt le premier ouvrage dans lequel *Molière* ait joué les médecins. Ils étaient fort diférens de ceux d'aujourd'hui ; ils allaient preſque toujours en robe & en rabat, & conſultaient en latin.

Si les médecins de notre tems ne connaiſſent pas mieux la nature, ils connaiſſent mieux le monde, & ſavent que le grand art d'un médecin eſt l'art de plaire. *Molière* peut avoir contribué à leur ôter leur pédanterie ; mais les mœurs du ſiécle, qui ont changé en tout, y ont contribué davantage. L'eſprit de raiſon s'eſt introduit dans toutes les ſciences, & la politeſſe dans toutes les conditions.

DON JUAN

OU

LE FESTIN DE PIERRE,

Comédie en proſe & en cinq actes, repréſentée ſur le théâtre du palais-royal le 15 *Février* 1665.

L'Original de la comédie bizarre du *feſtin de Pierre*, eſt de *Triſo de Molina*, auteur eſpagnol. Il eſt intitulé : *el combidado de Piedra*, *le convié de Pierre*. Il fut joué enſuite en Italie, ſous le titre de *convitato di Pietra*. La troupe des comédiens italiens le joua à Paris, & on l'apella *le feſtin de Pierre*. Il eut un grand ſuccès ſur ce théâtre irrégulier; on ne ſe révolta point contre le monſtrueux aſſemblage de boufonnerie & de religion, de plaiſanterie & d'horreur, ni contre les prodiges extravagans qui font le ſujet de cette piéce: une ſtatue qui marche & qui parle, & les flammes de l'enfer qui engloutiſſent un débauché ſur le théâtre d'*Arlequin*, ne ſoulevèrent point les eſprits: ſoit qu'en éfet il y ait dans cette piéce quelque intérêt, ſoit que le jeu des comédiens l'embellît, ſoit plutôt que le peuple, à qui le *feſtin de Pierre* plait beaucoup plus qu'aux honnêtes gens, aime cette eſpèce de merveilleux.

Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, mit le *feſtin de Pierre* en vers, & il eut quelque

ſuccès à ce théâtre. *Molière* voulut auſſi traiter ce bizarre ſujet. L'empreſſement d'enlever des ſpectateurs à l'hôtel de Bourgogne fit qu'il ſe contenta de donner en proſe ſa comédie : c'était une nouveauté inouïe alors, qu'une piéce de cinq actes en proſe. On voit par là combien l'habitude a de puiſſance ſur les hommes, & comme elle forme les diférens goûts des nations. Il y a des pays où l'on n'a pas l'idée qu'une comédie puiſſe réuſſir en vers ; les Français au contraire ne croyaient pas qu'on pût ſuporter une longue comédie qui ne fût pas rimée. Ce préjugé fit donner la préférence à la piéce de *Villiers* ſur celle de *Molière* ; & ce préjugé a duré ſi longtems, que *Thomas Corneille* en 1673, immédiatement après la mort de *Molière*, mit ſon *feſtin de Pierre* en vers : il eut alors un grand ſuccès ſur le théâtre de la rue Guénegaud, & c'eſt de cette ſeule manière qu'on le repréſente aujourd'hui.

A la première repréſentation du *feſtin de Pierre* de *Molière*, il y avait une ſcène entre *Don Juan* & un pauvre. *Don Juan* demandait à ce pauvre, à quoi il paſſait ſa vie dans la forêt? *A prier* DIEU, répondait le pauvre, *pour les honnêtes gens qui me donnent l'aumône. Tu paſſes ta vie à prier* DIEU? diſait Don Juan : *ſi cela eſt, tu dois donc être fort à ton aiſe. Hélas! monſieur, je n'ai pas ſouvent de quoi manger. Cela ne ſe peut pas*, repliquait Don Juan : DIEU *ne ſaurait laiſſer mourir de faim ceux qui le prient du ſoir au matin. Tien, voila un louis d'or ; mais je te le donne pour l'amour de l'humanité.*

Cette ſcène, convenable au caractère impie de

Don Juan, mais dont les esprits faibles pouvaient faire un mauvais usage ; fut suprimée à la seconde représentation ; & ce retranchement fut peut-être cause du peu de succès de la pièce.

Celui qui écrit ceci a vu la scène écrite de la main de *Molière*, entre les mains du fils de *Pierre Marcassis*, ami de l'auteur.

Cette scène a été imprimée depuis.

LE MISANTROPE,

Comédie en vers & en cinq actes, représentée sur le théâtre du palais-royal le 4 Juin 1666.

L'Europe regarde cet ouvrage comme le chef-d'œuvre du haut comique. Le sujet du *misantrope* a réussi chez toutes les nations longtems avant *Molière*, & après lui. En éfet, il y a peu de choses plus atachantes qu'un homme qui hait le genre-humain dont il a éprouvé les noirceurs ; & qui est entouré de flateurs dont la complaisance servile fait un contraste avec son inflexibilité. Cette façon de traiter le *misantrope* est la plus commune, la plus naturelle & la plus susceptible du genre comique. Celle dont *Molière* l'a traité est bien plus délicate, & fournissant bien moins, exigeait beaucoup d'art. Il s'est fait à lui-même un sujet stérile, privé d'action, dénué d'intérêt. Son *misantrope* hait les hommes, encor plus par humeur que par raison. Il n'y a d'intrigue dans

la piéce, que ce qu'il en faut pour faire ſortir les caractères, mais peut-être pas aſſez pour atacher ; en récompenſe, tous ces caractères ont une force, une vérité & une fineſſe, que jamais auteur comique n'a connues comme lui.

Molière eſt le premier qui ait ſu tourner en ſcènes ces converſations du monde, & y mêler des portraits. Le *miſantrope* en eſt plein ; c'eſt une peinture continuelle, mais une peinture de ces ridicules que les yeux vulgaires n'aperçoivent pas. Il eſt inutile d'examiner ici en détail les beautés de ce chef-d'œuvre de l'eſprit, & de montrer avec quel art *Molière* a peint un homme qui pouſſe la vertu juſqu'au ridicule, rempli de faibleſſes pour une coquette, de remarquer la converſation & le contraſte charmant d'une prude avec cette coquette outrée. Quiconque lit doit ſentir ces beautés, leſquelles même, toutes grandes qu'elles ſont, ne ſeraient rien ſans le ſtile. La piéce eſt d'un bout à l'autre à peu près dans le ſtile des ſatyres de *Deſpréaux*, & c'eſt de toutes les piéces de *Molière* la plus fortement écrite.

Elle eut à la première repréſentation les aplaudiſſemens qu'elle méritait. Mais c'était un ouvrage plus fait pour les gens d'eſprit que pour la multitude, & plus propre encor à être lu qu'à être joué. Le théâtre fut déſert dès le troiſiéme jour. Depuis, lorſque le fameux acteur *Baron* étant remonté ſur le théâtre, après trente ans d'abſence, joua le *miſantrope*, la piéce n'atira pas un grand concours ; ce qui confirma l'opinion où l'on était, que cette piéce ſerait plus admirée que ſuivie. Ce peu d'empreſſement qu'on a d'un

côté pour le *miſantrope*, & de l'autre la juſte admiration qu'on a pour lui, prouve peut-être plus qu'on ne penſe que le public n'eſt point injuſte. Il court en foule à des comédies gaies & amuſantes, mais qu'il n'eſtime guères; & ce qu'il admire n'eſt pas toujours réjouiſſant. Il en eſt des comédies comme des jeux: il y en a que tout le monde joue; il y en a qui ne ſont faits que pour les eſprits plus fins & plus apliqués.

Si on oſait encor chercher dans le cœur humain la raiſon de cette tiédeur du public aux repréſentations du *miſantrope*, peut-être les trouverait-on dans l'intrigue de la piéce, dont les beautés ingénieuſes & fines ne ſont pas également vives & intéreſſantes; dans ces converſations même, qui ſont des morceaux inimitables, mais qui n'étant pas toujours néceſſaires à la piéce peut-être refroidiſſent un peu l'action, pendant qu'elles font admirer l'auteur; enfin dans le dénouement qui, tout bien amené & tout ſage qu'il eſt, ſemble être atendu du public ſans inquiétude, & qui venant après une intrigue peu atachante ne peut avoir rien de piquant. En éfet, le ſpectateur ne ſouhaite point que le *miſantrope* épouſe la coquette *Célimene*, & ne s'inquiète pas beaucoup s'il ſe détachera d'elle. Enfin on prendrait la liberté de dire, que le *miſantrope* eſt une ſatyre plus ſage & plus fine que celle d'*Horace* & de *Boileau*, & pour le moins auſſi bien écrite: mais qu'il y a des comédies plus intéreſſantes; & que le *Tartuffe*, par exemple, réunit les beautés du ſtile du *miſantrope*, avec un intérêt plus marqué.

On

On ſait que les ennemis de *Molière* voulurent perſuader au duc de *Montauſier*, fameux par ſa vertu ſauvage, que c'était lui que *Molière* jouait dans le *miſantrope*. Le duc de *Montauſier* alla voir la piéce, & dit en ſortant, qu'il aurait bien voulu reſſembler au *miſantrope* de *Molière*.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI,

Comédie en trois actes & en proſe, repréſentée ſur le théâtre du palais-royal, le 9 Août 1666.

Molière, ayant ſuſpendu ſon chef-d'œuvre du *miſantrope*, le rendit quelque tems après au public, acompagné du *médecin malgré lui*, farce très-gaie & très-bouſonne, & dont le peuple groſſier avait beſoin; à peu près comme à l'opéra, après une muſique noble & ſavante, on entend avec plaiſir ces petits airs qui ont par eux-mêmes peu de mérite, mais que tout le monde retient aiſément. Ces gentilleſſes frivoles ſervent à faire goûter les beautés ſérieuſes.

Le *médecin malgré lui* ſoutint le *miſantrope*: c'eſt peut-être à la honte de la nature humaine, mais c'eſt ainſi qu'elle eſt faite; on va plus à la comédie pour rire que pour être inſtruit. Le *miſantrope* était l'ouvrage d'un ſage qui écrivait pour les hommes éclairés; & il falut que le ſage ſe déguiſât en farceur pour plaire à la multitude.

LE SICILIEN OU L'AMOUR PEINTRE,

Comédie en proſe & en un acte, repréſentée à ſaint Germain en Laye en 1667, *& ſur le théâtre du palais-royal le* 10 *Juin de la même année.*

C'Eſt la ſeule petite piéce en un acte, où il y ait de la grace & de la galanterie. Les autres petites piéces, que *Molière* ne donnait que comme des farces, ont d'ordinaire un fonds plus boufon & moins agréable.

MÉLICERTE, PASTORALE HÉROIQUE;

Repréſentée à ſaint Germain en Laye pour le roi au ballet des muſes, en Décembre 1666.

Molière n'a jamais fait que deux actes de cette comédie; le roi ſe contenta de ces deux actes dans la fête du ballet des muſes. Le public n'a point regretté que l'auteur ait négligé de finir cet ouvrage: il eſt dans un genre qui n'était point celui de *Molière*. Quelque peine qu'il y eut priſe, les plus grands éforts d'un homme d'eſprit ne remplacent jamais le génie.

AMPHITRION,

Comédie en vers & en trois actes, repréſentée ſur le théâtre du palais-royal le 13 *Janvier* 1668.

EUripide & *Archippus* avaient traité ce ſujet de tragi-comédie chez les Grecs; c'eſt une des piéces de *Plaute* qui a eu le plus de ſuccès; on la jouait encor à Rome cinq cents ans après lui; & ce qui peut paraître ſingulier, c'eſt qu'on la jouait toujours dans des fêtes conſacrées à *Jupiter*. Il n'y a que ceux qui ne ſavent point combien les hommes agiſſent peu conſéquemment, qui puiſſent être ſurpris qu'on ſe moquât publiquement au théâtre des mêmes dieux qu'on adorait dans les temples.

Molière a tout pris de *Plaute*, hors les ſcènes de *Soſie* & de *Cléantis*. Ceux qui ont dit qu'il a imité ſon prologue de *Lucien* ne ſavent pas la diférence qui eſt entre une imitation, & la reſſemblance très-éloignée de l'excellent dialogue de la nuit & de *Mercure* dans *Molière*, avec le petit dialogue de *Mercure* & d'*Apollon* dans *Lucien*: il n'y a pas une plaiſanterie, pas un ſeul mot, que *Molière* doive à cet auteur grec.

Tous les lecteurs exemts de préjugés ſavent combien l'*Amphitrion* français eſt au-deſſus de l'*Amphitrion* latin. On ne peut pas dire des plaiſanteries de *Molière*, ce qu'*Horace* dit de celles de *Plaute*:

Noſtri proavi Plautinos & numeros &
Laudavere ſales, nimium patienter utrumque.

Dans *Plaute*, Mercure dit à Soſie: *tu viens avec des fourberies couſues.* Soſie répond: *je viens avec des habits couſus. Tu as menti*, replique le dieu, *tu viens avec tes pieds, & non avec tes habits.* Ce n'eſt pas là le comique de notre théâtre. Autant *Molière* parait ſurpaſſer *Plaute* dans cette eſpèce de plaiſanterie que les Romains nommaient *urbanité*, autant parait-il auſſi l'emporter dans l'économie de ſa piéce. Quand il falait chez les anciens aprendre au ſpectateur quelque événement, un acteur venait ſans façon le conter dans un monologue; ainſi *Amphitrion* & *Mercure* viennent ſeuls ſur la ſcène dire tout ce qu'ils ont fait pendant les entr'actes. Il n'y avait pas plus d'art dans les tragédies. Cela ſeul fait peut-être voir que le théâtre des anciens, (d'ailleurs à jamais reſpectable,) eſt par raport au nôtre ce que l'enfance eſt à l'âge mûr.

Madame *Dacier* qui a fait honneur à ſon ſexe par ſon érudition, & qui lui en eût fait davantage, ſi avec la ſcience des commentateurs elle n'en eût pas eu l'eſprit, fit une diſſertation pour prouver que l'*Amphitrion* de *Plaute* était fort au-deſſus du moderne; mais ayant ouï dire que *Molière* voulait faire une comédie des *femmes ſavantes*, elle ſuprima ſa diſſertation.

L'*Amphitrion* de *Molière* réuſſit pleinement & ſans contradiction; auſſi eſt-ce une piéce pour plaire aux plus ſimples & aux plus groſſiers,

comme aux plus délicats. C'eſt la première comédie que *Molière* ait écrite en vers libres. On prétendit alors que ce genre de verſification était plus propre à la comédie que les rimes plates, en ce qu'il y a plus de liberté & plus de variété. Cependant les rimes plates en vers alexandrins ont prévalu. Les vers libres ſont d'autant plus mal-aiſés à faire qu'ils ſemblent plus faciles. Il y a un rithme très-peu connu qu'il y faut obſerver, ſans quoi cette poéſie rebute. *Corneille* ne connut pas ce rithme dans ſon *Agéſilas*.

L'AVARE,

Comédie en proſe & en cinq actes, repréſentée à Paris ſur le théâtre du palais-royal le 9 Septembre 1668.

CEtte excellente comédie avait été donnée au public en 1667: mais le même préjugé qui fit tomber le *feſtin de Pierre*, parce qu'il était en proſe, avait fait tomber l'*avare*. *Molière* pour ne point heurter de front le ſentiment des critiques, & ſachant qu'il faut ménager les hommes quand ils ont tort, donna au public le tems de revenir, & ne rejoua l'*avare* qu'un an après: le public, qui à la longue ſe rend toujours au bon, donna à cet ouvrage les aplaudiſſemens qu'il mérite. On comprit alors qu'il peut y avoir de fort bonnes comédies en proſe, & qu'il y a peut-

être plus de dificulté à réuſſir dans ce ſtile ordinaire où l'eſprit ſeul ſoutient l'auteur, que dans la verſification qui par la rime, la cadence & la meſure, prête des ornemens à des idées ſimples, que la proſe n'embellirait pas.

Il y a dans l'*avare* quelques idées priſes de *Plaute*, & embellies par *Molière*. *Plaute* avait imaginé le premier de faire en même tems voler la caſſette de l'*avare* & féduire ſa fille; c'eſt de lui qu'eſt toute l'invention de la ſcène du jeune homme qui vient avouer le rapt, & que l'*avare* prend pour le voleur. Mais on oſe dire que *Plaute* n'a point aſſez profité de cette ſituation, il ne l'a inventée que pour la manquer; que l'on en juge par ce trait ſeul: l'amant de la fille ne parait que dans cette ſcène, il vient ſans être annoncé ni préparé, & la fille elle-même n'y parait point du tout.

Tout le reſte de la piéce eſt de *Molière*, caractères, intrigues, plaiſanteries; il n'a imité que quelques lignes, comme cet endroit où l'*avare* parlant (peut-être mal à propos) aux ſpectateurs, dit: *mon voleur n'eſt-il point parmi vous? Ils me regardent tous, & ſe mettent à rire.* (*Quid eſt quod ridetis? Novi omnes; ſcio fures hic eſſe complures.*) Et cet autre endroit encor où, ayant examiné les mains du valet qu'il ſoupçonne, il demande à voir la troiſiéme, *oſtende tertiam.*

Mais ſi l'on veut connaître la diférence du ſtile de *Plaute* & du ſtile de *Molière*, qu'on voye les portraits que chacun fait dans ſon *avare*. *Plaute* dit:

Clamat ſuam rem periiſſe, ſeque,
De ſuo tigillo fumus ſi qua exit foras.
Quin, cum it dormitum, follem obſtringit ob gulam,
Ne quid animæ forte amittat dormiens;
Etiamne obturat inferiorem gutturem? &c.

Il crie qu'il eſt perdu, qu'il eſt abîmé, ſi la fumée de ſon feu va hors de ſa maiſon. Il ſe met une veſſie à la bouche pendant la nuit, de peur de perdre ſon ſouffle. Se bouche-t-il auſſi la bouche d'en-bas?

Cependant ces comparaiſons de *Plaute* avec *Molière*, toutes à l'avantage du dernier, n'empêchent pas qu'on ne doive eſtimer ce comique latin, qui n'ayant pas la pureté de *Térence*, avait d'ailleurs tant d'autres talens, & qui, quoiqu'inférieur à *Molière*, a été pour la variété de ſes caractères & de ſes intrigues, ce que Rome a eu de meilleur. On trouve auſſi à la vérité dans l'*avare* de *Molière* quelques expreſſions groſſières, comme, *je ſais l'art de traire les hommes*; & quelques mauvaiſes plaiſanteries, comme, *je marierais, ſi je l'avais entrepris, le grand Turc & la république de Veniſe.*

Cette comédie a été traduite en pluſieurs langues, & jouée ſur plus d'un théâtre d'Italie & d'Angleterre, de même que les autres piéces de *Molière*; mais les piéces traduites ne peuvent réuſſir que par l'habileté du traducteur. Un poëte anglais nommé *Shadwell*, auſſi vain que mauvais poëte, la donna en anglais du vivant de *Molière*. Cet homme dit dans ſa préface: *je crois pouvoir dire ſans vanité, que* Molière *n'a rien perdu entre*

*mes mains. Jamais piéce françaiſe n'a été maniée par un de nos poëtes, quelque méchant qu'il fût, qu'elle n'ait été rendue meilleure. Ce n'eſt ni faute d'invention, ni faute d'eſprit, que nous empruntons des Français; mais c'eſt par pareſſe: c'eſt auſſi par pareſſe que je me ſuis ſervi de l'*avare *de* Molière.

On peut juger qu'un homme, qui n'a pas aſſez d'eſprit pour mieux cacher ſa vanité, n'en a pas aſſez pour faire mieux que *Molière*. La piéce de *Shadwell* eſt généralement mépriſée. Monſieur *Fielding*, meilleur poëte & plus modeſte, a traduit l'*avare*, & l'a fait jouer à Londres en 1733. Il y a ajouté réellement quelques beautés de dialogue particulières à ſa nation, & ſa piéce a eu près de trente repréſentations; ſuccès très-rare à Londres, où les pièces qui ont le plus de cours ne ſont jouées tout au plus que quinze fois.

GEORGE DANDIN
OU LE MARI CONFONDU,

Comédie en proſe & en trois actes, repréſentée à Verſailles le 15 *de Juillet* 1668, *& à Paris le* 9 *de Novembre* 1668.

ON ne connait, & on ne joue cette piéce que ſous le nom de *George Dandin*; & au contraire le *cocu imaginaire*, qu'on avait intitulé & aficé *Sganarelle*, n'eſt connu que ſous le nom du *cocu*

imaginaire, peut-être parce que ce dernier titre eſt plus plaiſant que celui du *mari confondu*. *George Dandin* réuſſit pleinement. Mais ſi on ne reprocha rien à la conduite & au ſtile, on ſe ſouleva un peu contre le ſujet même de la piéce; quelques perſonnes ſe révoltèrent contre une comédie, dans laquelle une femme mariée donne rendez-vous à ſon amant. Elles pouvaient conſidérer que la coquetterie de cette femme n'eſt que la punition de la ſotiſe que fait *George Dandin* d'épouſer la fille d'un gentilhomme ridicule.

L'IMPOSTEUR OU LE TARTUFFE,

Joué ſans interruption en public le 5 Février 1669.

ON ſait toutes les traverſes que cet admirable ouvrage eſſuya. On en voit le détail dans la préface de l'auteur au devant du *Tartuffe*.

Les trois premiers actes avaient été repréſentés à Verſailles devant le roi le 12 Mai 1664. Ce n'était pas la première fois que *Louis XIV*, qui ſentait le prix des ouvrages de *Molière*, avait voulu les voir avant qu'ils fuſſent achevés: il fut fort content de ce commencement, & par conſéquent la cour le fut auſſi.

Il fut joué le 29 Novembre de la même année à Rainſy, devant le grand *Condé*. Dès-lors les rivaux ſe réveillérent; les dévots commen-

cèrent à faire du bruit; les faux zélés, (l'eſpèce d'homme la plus dangereuſe) crièrent contre *Molière*, & ſéduiſirent même quelques gens de bien. *Molière*, voyant tant d'ennemis qui allaient ataquer ſa perſonne encor plus que ſa piéce, voulut laiſſer ces premières fureurs ſe calmer: il fut un an ſans donner le *Tartuffe*; il le liſait ſeulement dans quelques maiſons choiſies, où la ſuperſtition ne dominait pas.

Molière, ayant opoſé la protection & le zèle de ſes amis aux cabales naiſſantes de ſes ennemis, obtint du roi une permiſſion verbale de jouer le *Tartuffe*. La première repréſentation en fut donc faite à Paris le 5 Août 1667. Le lendemain on allait la rejoüer; l'aſſemblée était la plus nombreuſe qu'on eût jamais vue; il y avait des dames de la première diſtinction aux troiſiémes loges; les acteurs allaient commencer, lorſqu'il ariva un ordre du premier préſident du parlement portant défenſe de jouer la piéce.

C'eſt à cette occaſion, qu'on prétend que *Molière* dit à l'aſſemblée: *meſſieurs, nous allions vous donner le* Tartuffe, *mais monſieur le premier préſident ne veut pas qu'on le joue.*

Pendant qu'on ſuprimait cet ouvrage, qui était l'éloge de la vertu & la ſatyre de la ſeule hypocriſie, on permit qu'on jouât ſur le théâtre italien *Scaramouche hermite*, piéce très froide ſi elle n'eût été licentieuſe, dans laquelle un hermite vêtu en moine monte la nuit par une échelle à la fenêtre d'une femme mariée, & y reparaît de tems en tems, en diſant, *Queſto è per mortificar la carne.* On fait ſur cela le mot du grand

Condé : *les comédiens italiens n'ont ofenſé que* DIEU, *mais les Français ont ofenſé les dévots.* Au bout de quelque tems, *Molière* fut délivré de la perſécution ; il obtint un ordre du roi par écrit, de repréſenter le *Tartuffe.* Les comédiens, ſes camarades, voulurent que *Molière* eût toute ſa vie deux parts dans le gain de la troupe, toutes les fois qu'on jouerait cette piéce ; elle fut repréſentée trois mois de ſuite, & durera autant qu'il y aura en France du goût & des hypocrites.

Aujourd'hui bien des gens regardent comme une leçon de morale cette même piéce, qu'on trouvait autrefois ſi ſcandaleuſe. On peut hardiment avancer, que les diſcours de *Cléante*, dans leſquels la vertu vraie & éclairée eſt opoſée à la dévotion imbécille d'*Orgon*, ſont, à quelques expreſſions près, le plus fort & le plus élégant ſermon que nous ayons en notre langue ; & c'eſt peut-être ce qui révolta davantage ceux qui parlaient moins bien dans la chaire, que *Molière* au théâtre.

Voyez ſurtout cet endroit :

> Allez, tous vos diſcours ne me font point de peur ;
> Je ſais comme je parle, & le ciel voit mon cœur :
> Il eſt de faux dévots, ainſi que de faux braves, &c.

Preſque tous les caractères de cette piéce ſont originaux : il n'y en a aucun qui ne ſoit bon, & celui du *Tartuffe* eſt parfait. On admire la conduite de la piéce juſqu'au dénouement ; on ſent combien il eſt forcé, & combien les louan-

ges du roi, quoique mal amenées, étaient néceſſaires pour ſoutenir *Molière* contre ſes ennemis.

Dans les premières repréſentations, l'impoſteur ſe nommait *Panulphe*, & ce n'était qu'à la dernière ſcène qu'on aprenait ſon véritable nom de *Tartuffe*, ſous lequel ſes impoſtures étaient ſupoſées être connues du roi. A cela près, la piéce était comme elle eſt aujourd'hui. Le changement le plus marqué qu'on y ait fait eſt à ce vers :

O ciel, pardonne-moi la douleur qu'il me donne.

Il y avait :

O ciel, pardonne-moi comme je lui pardonne.

Qui croirait que le ſuccès de cette admirable piéce eût été balancé par celui d'une comédie qu'on apelle *la femme juge & partie*, qui fut jouée à l'hôtel de Bourgogne auſſi longtems que le *Tartuffe* au palais-royal ? *Montfleuri*, comédien de l'hôtel de Bourgogne, auteur de la *femme juge & partie*, ſe croyait égal à *Molière* ; & la préface qu'on a miſe au devant du recueil de ce *Montfleuri*, avertit que *monſieur de Montfleuri* était un grand-homme. Le ſuccès de la *femme juge & partie*, & de tant d'autres piéces médiocres, dépend uniquement d'une ſituation que le jeu d'un acteur fait valoir. On ſait qu'au théâtre il faut peu de choſe pour faire réuſſir ce qu'on mépriſe à la lecture. On repréſenta ſur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, à la ſuite de

la *femme juge & partie*, la *critique du Tartuffe.* Voici ce qu'on trouve dans le prologue de cette critique :

Molière plait aſſez, c'eſt un boufon plaiſant,
Qui divertit le monde en le contrefaiſant ;
Ses grimaces ſouvent cauſent quelques ſurpriſes ;
Toutes ſes piéces ſont d'agréables ſotiſes :
Il eſt mauvais poëte, & bon comédien ;
Il fait rire, & de vrai, c'eſt tout ce qu'il fait bien.

On imprima contre lui vingt libelles ; un curé de Paris s'avilit juſqu'à compoſer une de ces brochures, dans laquelle il débutait par dire qu'il falait brûler *Molière.* Voila comme ce grand-homme fut traité de ſon vivant ; l'aprobation du public éclairé lui donnait une gloire qui le vengeait aſſez : mais qu'il eſt humiliant pour une nation, & triſte pour les hommes de génie, que le petit nombre leur rende juſtice, tandis que le grand nombre les néglige ou les perſécute !

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,

Comédie-ballet en prose & en trois actes, faite & jouée à Chambord pour le roi au mois de Septembre 1669, *& représentée sur le théâtre du palais-royal le* 15 *Novembre de la même année.*

CE fut à la représentation de cette comédie, que la troupe de *Molière* prit pour la première fois le titre de *la troupe du roi. Pourceaugnac* est une farce; mais il y a dans toutes les farces de *Molière* des scènes dignes de-la haute comédie. Un homme supérieur, quand il badine, ne peut s'empêcher de badiner avec esprit. *Lulli*, qui n'avait point encor le privilège de l'opéra, fit la musique du ballet de *Pourceaugnac*; il y dansa, il y chanta, il y joua du violon. Tous les grands talens étaient employés au divertissement du roi, & tout ce qui avait raport aux beaux-arts était honorable.

On n'écrivit point contre *Pourceaugnac:* on ne cherche à rabaisser les grands-hommes, que quand ils veulent s'élever. Loin d'examiner sévérement cette farce, les gens de bon goût reprochèrent à l'auteur d'avilir trop souvent son génie à des ouvrages frivoles qui ne méritaient pas d'examen; mais *Molière* leur répondait, qu'il était comédien aussi bien qu'auteur, qu'il

falait réjouir la cour & atirer le peuple, & qu'il était réduit à conſulter l'intérêt de ſes acteurs auſſi-bien que ſa propre gloire.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME,

Comédie-ballet en proſe & en cinq actes, faite & jouée à Chambord au mois d'Octobre 1670, *& repréſentée à Paris le* 23 *Novembre de la même année.*

LE *bourgeois gentilhomme* eſt un des plus heureux ſujets de comédie, que le ridicule des hommes ait jamais pu fournir. La vanité, atribut de l'eſpèce humaine, fait que des princes prennent le titre de rois, que les grands ſeigneurs veulent être princes; &, comme dit *la Fontaine:*

Tout prince a des ambaſſadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Cette faibleſſe eſt préciſément la même que celle d'un bourgeois qui veut être homme de qualité. Mais la folie du bourgeois eſt la ſeule qui ſoit comique, & qui puiſſe faire rire au théâtre: ce ſont les extrêmes diſproportions des manières & du langage d'un homme, avec les airs & les diſcours qu'il veut afecter, qui font un ridicule plaiſant; cette eſpèce de ridicule ne ſe trouve point dans des princes ou dans des hom-

mes élevés à la cour, qui couvrent toutes leurs ſotiſes du même air & du même langage ; mais ce ridicule ſe montre tout entier dans un bourgeois élevé groſſiérement, & dont le naturel fait à tout moment un contraſte avec l'art dont il veut ſe parer. C'eſt ce naturel groſſier qui fait le plaiſant de la comédie ; & voila pourquoi ce n'eſt jamais que dans la vie commune qu'on prend les perſonnages comiques. Le *miſantrope* eſt admirable, le *bourgeois gentilhomme* eſt plaiſant.

Les quatre premiers actes de cette piéce peuvent paſſer pour une comédie ; le cinquiéme eſt une farce qui eſt réjouiſſante, mais trop peu vraiſemblable. *Molière* aurait pu donner moins de priſe à la critique, en ſupoſant quelque autre homme que le fils du grand-Turc. Mais il cherchait par ce divertiſſement plutôt à réjouir qu'à faire un ouvrage régulier.

Lulli fit auſſi la muſique du ballet, & il y joua comme dans *Pourceaugnac.*

LES FOURBERIES DE SCAPIN,

Comédie en proſe & en trois actes, repréſentée ſur le théâtre du palais-royal le 24 *May* 1671.

LEs *fourberies de Scapin* ſont une de ces farces que *Molière* avait préparées en province. Il n'avait pas fait ſcrupule d'y inſérer deux ſcènes entières

entières du *pédant joué*, mauvaiſe piéce de *Cyrano de Bergerac*. On prétend que quand on lui reprochait ce plagiariſme, il répondait: *ces deux ſcènes ſont aſſez bonnes; cela m'apartenait de droit: il eſt permis de reprendre ſon bien partout où on le trouve.*

Si *Molière* avait donné la farce des *fourberies de Scapin* pour une vraie comédie, *Deſpréaux* aurait eu raiſon de dire dans ſon art poétique:

C'eſt par-là que Molière, illuſtrant ſes écrits,
Peut-être de ſon art eût remporté le prix,
Si moins ami du peuple en ſes doctes peintures,
Il n'eût point fait ſouvent grimacer ſes figures,
Quité pour le boufon l'agréable & le fin,
Et ſans honte à Térence allié Tabarin,
Dans ce ſac ridicule où Scapin s'envelope,
Je ne reconnais plus l'auteur du miſantrope.

On pourait répondre à ce grand critique, que *Molière* n'a point allié *Térence* avec *Tabarin* dans ſes vraies comédies, où il ſurpaſſe *Térence*: que s'il a déféré au goût du peuple, c'eſt dans ſes farces dont le ſeul titre annonce du bas comique; & que ce bas comique était néceſſaire pour ſoutenir ſa troupe.

Molière ne penſait pas que les *fourberies de Scapin* & le *mariage forcé* valuſſent l'*avare*, le *tartuffe*, le *miſantrope*, les *femmes ſavantes*, ou fuſſent même du même genre. De plus, comment *Deſpréaux* peut-il dire, que *Molière peut-être de ſon art eût emporté le prix?* Qui aura donc ce prix, ſi *Molière* ne l'a pas?

PSICHÉ,

Tragédie ballet en vers libres & en cinq actes, repréſentée devant le roi, dans la ſalle des machines du palais des Tuileries, en Janvier & durant le carnaval de l'année 1670, *& donnée au public ſur le théâtre du palais royal en* 1671.

LE ſpectacle de l'opéra, connu en France ſous le miniſtère du cardinal *Mazarin*, était tombé par ſa mort. Il commençait à ſe relever. *Perrin* introducteur des ambaſſadeurs chez monſieur frère de *Louis XIV*, *Cambert* intendant de la muſique de la reine-mère, & le marquis de *Soirdiac* homme de goût, qui avait du génie pour les machines, avaient obtenu en 1669 le privilège de l'opéra; mais ils ne donnèrent rien au public qu'en 1671. On ne croyait pas alors que les Français puſſent jamais ſoutenir trois heures de muſique, & qu'une tragédie toute chantée pût réuſſir. On penſait que le comble de la perfection eſt une tragédie déclamée, avec des chants & des danſes dans les intermèdes. On ne ſongeait pas que ſi une tragédie eſt belle & intéreſſante, les entr'actes de muſique doivent en devenir froids; & que ſi les intermèdes ſont brillans, l'oreille a peine à revenir tout d'un coup du charme de la muſique à la ſimple déclamation. Un ballet peut délaſſer

dans les entr'actes d'une piéce ennuyeuſe ; mais une bonne piéce n'en a pas beſoin, & l'on joue *Athalie* ſans les chœurs & ſans la muſique. Ce ne fut que quelques années après, que *Lulli* & *Quinault* nous aprirent qu'on pouvait chanter toute une tragédie, comme on faiſait en Italie, & qu'on la pouvait même rendre intéreſſante : perfection que l'Italie ne connaiſſait pas.

Depuis la mort du cardinal *Mazarin*, on n'avait donc donné que des piéces à machines avec des divertiſſemens en muſique, telles qu'*Andromède* & *la toiſon d'or*. On voulut donner au roi & à la cour pour l'hyver de 1670 un divertiſſement dans ce goût, & y ajouter des danſes. *Molière* fut chargé du ſujet de la fable le plus ingénieux & le plus galant, & qui était alors en vogue par le roman beaucoup trop allongé, que *la Fontaine* venait de donner en 1669.

Il ne put faire que le premier acte, la première ſcène du ſecond, & la première du troiſiéme ; le tems preſſait : *Pierre Corneille* ſe chargea du reſte de la piéce ; il voulut bien s'aſſujettir au plan d'un autre ; & ce génie mâle, que l'âge rendait ſec & ſévère, s'amollit pour plaire à *Louis XIV*. L'auteur de *Cinna* fit à l'âge de 67 ans cette déclaration de *Pſiché à l'Amour* qui paſſe encor pour un des morceaux les plus tendres & les plus naturels qui ſoient au théâtre.

Toutes les paroles qui ſe chantent ſont de *Quinault ; Lulli* compoſa les airs. Il ne manquait à cette ſociété de grands-hommes que le ſeul *Racine*, afin que tout ce qu'il y eut jamais de plus excellent au théâtre ſe fût réuni pour ſervir un

roi, qui méritait d'être ſervi par de tels hommes.

Pſiché n'eſt pas une excellente piéce, & les derniers actes en ſont très languiſſans ; mais la beauté du ſujet, les ornemens dont elle fut embellie, & la dépenſe royale qu'on fit pour ce ſpectacle, firent pardonner ſes défauts.

LES FEMMES SAVANTES,

Comédie en vers & en cinq actes, repréſentée ſur le théâtre du palais royal le 11 *Mars* 1672.

CEtte comédie, qui eſt miſe par les connaiſſeurs dans le rang du *tartuffe* & du *miſantrope*, ataquait un ridicule qui ne ſemblait propre à réjouir ni le peuple, ni la cour, à qui ce ridicule paraiſſait être également étranger. Elle fut reçue d'abord aſſez froidement ; mais les connaiſſeurs rendirent bientôt à *Molière* les ſufrages de la ville ; & un mot du roi lui donna ceux de la cour. L'intrigue, qui en éfet a quelque choſe de plus plaiſant que celle du *miſantrope*, ſoutint la piéce longtems.

Plus on la vit, & plus on admira comment *Molière* avait pu jetter tant de comique ſur un ſujet qui paraiſſait fournir plus de pédanterie que d'agrément. Tous ceux qui ſont au fait de l'hiſtoire litéraire de ce tems-là ſavent que *Ménage* y eſt joué ſous le nom de *Vadius*, & que *Triſſotin* eſt le fameux abbé *Cottin*, ſi connu par les

ſatyres de *Deſpréaux*. Ces deux hommes étaient pour leur malheur ennemis de *Molière* ; ils avaient voulu perſuader au duc de *Montauſier*, que le *miſantrope* était fait contre lui ; quelque tems après ils avaient eu chez mademoiſelle, fille de *Gaſton de France*, la ſcène que *Molière* a ſi bien rendue dans *les femmes ſavantes*. Le malheureux *Cottin* écrivait également contre *Ménage*, contre *Molière* & contre *Deſpréaux* ; les ſatyres de *Deſpréaux* l'avaient déja couvert de honte, mais *Molière* l'accabla. *Triſſotin* était apellé aux premières repréſentations *Tricottin*. L'acteur qui le repréſentait avait afecté, autant qu'il avait pu, de reſſembler à l'original par la voix & par le geſte. Enfin pour comble de ridicule, les vers de *Triſſotin*, ſacrifiés ſur le théâtre à la riſée publique, étaient de l'abbé *Cottin* même. S'ils avaient été bons, & ſi leur auteur avait valu quelque choſe, la critique ſanglante de *Molière* & celle de *Deſpréaux* ne lui euſſent pas ôté ſa réputation. *Molière* lui-même avait été joué auſſi cruellement ſur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, & n'en fut pas moins eſtimé : le vrai mérite réſiſte à la ſatyre. Mais *Cottin* était bien loin de pouvoir ſe ſoutenir contre de telles ataques : on dit qu'il fut ſi acablé de ce dernier coup, qu'il tomba dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau. Les ſatyres de *Deſpréaux* coûtèrent auſſi la vie à l'abbé *Caſſaigne* : triſte éfet d'une liberté plus dangereuſe qu'utile, & qui flatte plus la malignité humaine qu'elle n'inſpire le bon goût.

La meilleure ſatyre qu'on puiſſe faire des mau-

vais poëtes, c'eſt de donner d'excellens ouvrages; *Molière* & *Deſpréaux* n'avaient pas beſoin d'y ajouter des injures.

LES AMANS MAGNIFIQUES,

Comédie-ballet en proſe & en cinq actes, repréſentée devant le roi à St. Germain, au mois de Février 1670.

LOUIS XIV lui-même donna le ſujet de cette piéce à *Molière*. Il voulut qu'on repréſentât deux princes qui ſe diſputeraient une maîtreſſe, en lui donnant des fêtes magnifiques & galantes. *Molière* ſervit le roi avec précipitation. Il mit dans cet ouvrage deux perſonnages qu'il n'avait point encor fait paraître ſur ſon théâtre, un aſtrologue, & un fou de cour. Le monde n'était point alors déſabuſé de l'aſtrologie judiciaire; on y croyait d'autant plus, qu'on connaiſſait moins la véritable aſtronomie. Il eſt raporté dans *Vittorio Siri*, qu'on n'avait pas manqué à la naiſſance de *Louis XIV*, de faire tenir un aſtrologue dans un cabinet voiſin de celui où la reine acouchait. C'eſt dans les cours que cette ſuperſtition règne davantage, parce que c'eſt là qu'on a plus d'inquiétude ſur l'avenir.

Les fous y étaient auſſi à la mode; chaque prince & chaque grand ſeigneur même avait ſon fou; & les hommes n'ont quité ce reſte de barbarie,

qu'à mesure qu'ils ont plus connu les plaisirs de la société & ceux que donnent les beaux-arts. Le fou, qui est représenté dans *Molière*, n'est point un fou ridicule, tel que le *Moron* de *la princesse d'Elide*; mais un homme adroit, & qui ayant la liberté de tout dire s'en sert avec habileté & avec finesse. La musique est de *Lulli*. Cette piéce ne fut jouée qu'à la cour, & ne pouvait guères réussir que par le mérite du divertissement & par celui de l'à-propos.

On ne doit pas omettre, que dans les divertissemens des *amans magnifiques* il se trouve une traduction de l'ode d'*Horace*:

Donec gratus eram tibi.

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS,

Petite comédie en un acte, & en prose, représentée devant le roi à St. Germain, en Février 1672, & à Paris sur le théâtre du palais royal le 8 Juillet de la même année.

C'Est une farce, mais toute de caractères, qui est une peinture naïve, peut-être en quelques endroits trop simple, des ridicules de la province; ridicules dont on s'est beaucoup corrigé à mesure que le goût de la société, & la politesse aisée qui règne en France, se sont répandus de proche en proche.

LE MALADE IMAGINAIRE,

En trois actes avec des intermèdes, fut repréſenté ſur le théâtre du palais royal le 10 *Février* 1673.

C'Eſt une de ces farces de *Molière* dans laquelle on trouve beaucoup de ſcènes dignes de la haute comédie. La naïveté, peut-être pouſſée trop loin, en fait le principal caractère. Ses farces ont le défaut d'être quelquefois un peu trop baſſes, & ſes comédies de n'être pas toujours aſſez intéreſſantes. Mais avec tous ces défauts-là, il ſera toûjours le premier de tous les poëtes comiques. Depuis lui, le théâtre français s'eſt ſoutenu, & même a été aſſervi à des loix de décence plus rigoureuſes que du tems de *Molière*. On n'oſerait aujourd'hui hazarder la ſcène où le *tartuffe* preſſe la femme de ſon hôte; on n'oſerait ſe ſervir des termes de *fils de putain*, de *carogne*, & même de *cocu*; la plus exacte bienſéance règne dans les piéces modernes. Il eſt étrange que tant de régularité n'ait pu lever encor cette tache, qu'un préjugé très injuſte atache à la profeſſion de comédien. Ils étaient honorés dans Athènes, où ils repréſentaient de moins bons ouvrages. Il y a de la cruauté à vouloir avilir des hommes néceſſaires à un état bien policé, qui exercent, ſous les yeux

yeux des magiſtrats, un talent très dificile & très eſtimable. Mais c'eſt le ſort de tous ceux qui n'ont que leur talent pour apui, de travailler pour un public ingrat.

On demande pourquoi *Molière* ayant autant de réputation que *Racine*, le ſpectacle cependant eſt déſert quand on joue ſes comédies, & qu'il ne va preſque plus perſonne à ce même *tartuffe* qui atirait autrefois tout Paris, tandis qu'on court encor avec empreſſement aux tragédies de *Racine* lorſqu'elles ſont bien repréſentées? C'eſt que la peinture de nos paſſions nous touche encor davantage que le portrait de nos ridicules, c'eſt que l'eſprit ſe laſſe des plaiſanteries, & que le cœur eſt inépuiſable. L'oreille eſt auſſi plus flatée de l'harmonie des beaux vers tragiques, & de la magie étonnante du ſtile de *Racine*, qu'elle ne peut l'être du langage propre à la comédie; ce langage peut plaire, mais il ne peut jamais émouvoir, & l'on ne vient au ſpectacle que pour être ému.

Il faut encor convenir que *Molière*, tout admirable qu'il eſt dans ſon genre, n'a ni des intrigues aſſez atachantes, ni des dénouemens aſſez heureux, tant l'art dramatique eſt dificile.

BIBLIOTHEQUE ROYALE